



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA DRAGUIGNAN

COUP DE CHAUD À DRAGUIGNAN !

FO JUSTICE DE LA MA DE DRAGUIGNAN TIRE LA SONNETTE D'ALARME !



DES CONDITIONS DE TRAVAIL INSUPPORTABLES EN

PÉRIODE DE FORTES CHALEURS ! 

Alors que les températures atteignent des sommets, nos conditions de travail plongent dans l'indignité.

Les personnels de l'établissement, tous corps confondus, subissent de plein fouet les effets de la canicule :

-  **Locaux surchauffés, mal ventilés ou sans climatisation**
-  **Absence de fontaines à eau ou de bouteilles fournies**
-  **Charge de travail maintenue voire augmentée malgré les conditions**
-  **Aucune adaptation des horaires ni mesures de protection concrètes**



CETTE SITUATION EST INACCEPTABLE !

LE DROIT À LA SANTÉ ET À LA DIGNITÉ AU TRAVAIL N'EST PAS OPTIONNEL

L'administration reste sourde, pendant que les agents transpirent, s'épuisent et tombent... L'État employeur doit garantir des conditions de travail décentes, y compris face aux épisodes climatiques extrêmes.

FO JUSTICE DE LA MA DRAGUIGNAN EXIGE :

-  Des protocoles canicule clairs, applicables et immédiats
-  La mise à disposition de ventilateurs, climatiseurs mobiles, eau fraîche en quantité suffisante
-  La possibilité d'aménagement des horaires de travail et mise en place du télétravail
-  L'autorisation du port de tenues adaptées aux températures extrêmes et la limitation du port du gilet
-  La mise en place de mesures adaptées comme la pose de films anti-chaueur sur les baies vitrées...

FO JUSTICE reste mobilisé pour faire respecter les droits des agents, protéger leur santé et dénoncer l'inaction du ministère.

 **Contactez vos représentants FO pour signaler toute situation à risque !**



ENSEMBLE, NE LAISSONS PAS LA CHALEUR FAIRE FONDRE NOS DROITS !

Mail : fo.ma-draguignan@justice.fr
Tel : 7128



FO Justice MA DRAGUIGNAN

Le : 23/06/2025



Syndicat Majoritaire à la DAP et sur la DISP de Marseille

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!